

# MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN

SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 23 AVRIL 2018

## Administration générale

1. **La séance a été ouverte** à 19 h 01 en présence de deux (2) citoyens.
2. **L'ordre du jour** a été adopté à l'unanimité.
3. **Des comptes courants** ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
4. **Le rapport financier du 1<sup>er</sup> trimestre 2018 a été déposé et commenté.** Au 31 mars dernier, après 25 % d'exercice financier, la Municipalité avait encaissé 40,5 % de ses revenus et engagé 18 % de ses dépenses budgétées pour 2018. Tout se déroule donc normalement au niveau de notre gestion financière.
5. Il a été résolu à l'unanimité de **ne pas contribuer à la réalisation du calendrier historique de la Société d'histoire et de généalogie de Louiseville**, le Conseil préférant réserver ses fonds pour soutenir la *Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin*.
6. Dans le cadre des célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire de la fusion municipale de Saint-Paulin qui auront lieu le 9 juin 2018, il a été résolu à l'unanimité d'**allouer des billets de courtoisie** aux bénévoles qui travaillent à organiser l'événement de même qu'aux membres du personnel et leur conjoint.
7. Il a été résolu à l'unanimité **de participer à un programme gouvernemental à frais partagés pour l'embauche d'une stagiaire en secrétariat.** Une personne s'ajoutera à l'équipe du bureau municipal pour 26 semaines, et 50 % de son salaire sera versé à la Municipalité qui investira pour sa part environ 7 000 \$.
8. Des résolutions de félicitations ont été adressées à :
  - **Ferme Rodi Inc.**, honorée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC à titre de «ferme familiale»;
  - **Aux Berges du Lac Castor**, honorée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de la MRC à titre d'«entreprise d'économie sociale» et, également, finaliste dans la même catégorie au niveau de la Mauricie dans un concours organisé par le *Pôle d'économie sociale* de la région;
  - **Textiles Patlin**, honorée par la MRC à titre de «Bon coup» du mois de mars 2018 en matière de développement économique;
  - **Emmy Lafrenière**, élève de l'école des Vallons, qui a gagné récemment un concours régional de dictée.

## Sécurité publique

9. **Le rapport d'activités de notre brigade de pompiers pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 a été déposé et commenté.** Au 31 mars dernier, notre brigade avait répondu à 2 alertes dans Saint-Paulin et 2 appels d'assistance aux municipalités voisines. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, remercie les citoyens pour leur collaboration à la prévention incendie qui permet de limiter les interventions.

## Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité **de mandater le maire pour signer l'entente de subvention de 114 764 \$ pour la réfection du ponceau du chemin du Bout-du-Monde** qui a été endommagé au printemps 2017.
11. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé l'assistance que le ministère des Transports a accusé réception de notre résolution no. 43-03-2018 concernant le lignage de la chaussée à proximité du 2571, rang Beauvallon.

## Hygiène du milieu

12. Il a été résolu à l'unanimité de nous associer aux municipalités qui ont **entrepris une action collective pour forcer le ministère de l'Environnement à revoir le rayon de protection des sources d'eau potable menacées par l'exploration et l'exploitation de l'industrie pétrolière.** Cette association implique un déboursé de 250 \$.
13. Il a été résolu à l'unanimité **de déposer une demande de financement auprès d'Arbres Canada pour l'aménagement d'un terrain vacant de la Municipalité avec des arbres comestibles.**
14. Il a été résolu à l'unanimité **d'acquérir, de M. Daniel Jalbert, une parcelle de son terrain dans le secteur du Lac-Bergeron pour y loger nos installations du réseau d'aqueduc et d'égout du secteur.** Le coût d'acquisition du terrain est de 3 000 \$, auquel s'ajoute une servitude de 500 \$. L'arpentage préalable à la transaction sera assumé par la Municipalité tout comme les frais de notaire et les taxes applicables.
15. Dans le cadre de la gestion des matières résiduelles dorénavant exclues de la collecte ordinaire (les *grosses vidanges*), il a été résolu à l'unanimité **d'autoriser l'administration à mettre en place les mesures de transition nécessaires en attendant l'ouverture de l'écocentre à Saint-Paulin.**

16. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé l'assistance que **la période de soumission dans le dossier du Lac-Bergeron a été prolongé jusqu'au 10 mai pour faciliter le recours à la concurrence.**

Elle a aussi précisé que la Municipalité a reçu un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement dans le même dossier; il ne reste plus qu'à obtenir un dernier certificat pour la station de pompage elle-même.

Enfin, Mme Requilé a fait état des redevances versées à la Municipalité par la régie régionale pour sa bonne gestion des matières résiduelles en 2017 et elle a annoncé que le tonnage enfoui par la Municipalité est en diminution. Elle a également fait état de l'endettement de la Régie au 31 décembre 2017.

### **Santé et bien-être des citoyens**

17. La résolution no. 80-04-2018, adoptée à la dernière séance, concernant **la déclaration de compétence de la MRC en télécommunications** a été annulée et remplacée par une autre proposition unanime par laquelle **le Conseil refuse toujours de souscrire à cette déclaration de compétence** mais en libellant la proposition de façon moins provocante.

18. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler pour 3 ans le mandat de M. Mario Lessard et de M. Jean-Paul Elliott au Conseil d'administration de l'OMH.**

19. Il a été résolu à l'unanimité **de demander**, à la ministre responsable des OMH, **une réponse à notre proposition conjointe de regroupement des OMH de Charette, Saint-Alexis-des-Monts, Saint-Barnabé et Saint-Paulin.**

20. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a rappelé qu'un cocktail dinatoire au coût de 10 \$ aura lieu à la *Ferme Nouvelle France* le 4 mai prochain à compter de 18 h. L'événement est organisé par la *Corporation de développement communautaire* pour remercier les bénévoles.

### **Aménagement, urbanisme et zonage**

21. Dans le cadre d'une demande de dérogation mineure, une consultation publique a été tenue tel qu'annoncé dans l'avis de motion publié lors de la dernière réunion du Conseil. La demande concerne l'immeuble sis au 1670-1672 rue Lottinville dont les marges de recul frontale et latérale ne respectent pas la réglementation municipale actuelle. L'immeuble a été construit vers 1920 au moment où il n'y avait pas de réglementation. Aucun citoyen présent n'a exprimé d'objection à ce que le Conseil accorde cette dérogation. Le Comité d'urbanisme a recommandé au Conseil de l'accorder. **Il a donc été résolu à l'unanimité d'accorder la dérogation mineure demandée par Mme Hélène De Serres St-Yves.**

22. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a rappelé qu'une rencontre aura lieu à *La Porte de la Mauricie*, le 17 mai en matinée, dans le cadre de la révision du schéma d'aménagement de la MRC.

### **Culture, loisirs et sports**

23. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, a rappelé qu'une équipe représentant Saint-Paulin est en formation pour participer à la course de canot organisée à Saint-Alexis-des-Monts dans le cadre du *Festival de la Truite Mouchetée*. **L'équipe portera le nom des *Drakkars de St-Paulin* et le maire agira comme capitaine.**

### **Autres sujets**

24. À la parole au public, M. Daniel Jalbert a offert gracieusement ses services de photographe dans le cadre des célébrations du 30<sup>e</sup> anniversaire de la fusion de juin prochain.

25. Par vote unanime, la séance a été levée à 19 h 25.